

DIRECTEURS DES SOINS (DS) ELEMENTS STATISTIQUES SUR LES DIRECTEURS DES SOINS STATUTAIRES AU 1^{ER} JANVIER 2022

Directeurs des soins = Directeurs titulaires et stagiaires

1. Une diminution moyenne annuelle de 2,2 % des effectifs de DS depuis 2012.

Au 1er janvier 2022, 691 directeurs des soins (DS) sont en activité. Ils étaient 860 en 2012, soit une diminution enregistrée de 19,7 %.



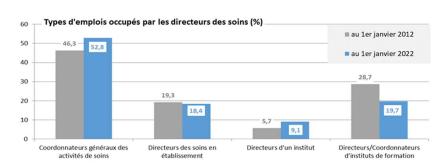
2. Directeurs exerçant en établissement ou en institut : 92,6 % du corps.

2.1. Un nombre de directeurs des soins en diminution.

A l'exception des directeurs en disponibilité, le nombre de directeurs des soins a diminué quel que soit le type de position statutaire. La baisse la plus importante concerne les directeurs exerçant en institut, qui ont diminué de près d'un tiers sur la période (- 32,8 %), avec une diminution moyenne annuelle de 3,9 %.

	2012		20	22	Evolution 2012-2022			
	DS	%	DS %		en effectif	%	Taux moyen d'évolution annuelle	
En activité en établissement ou								
institut	797	92,7	640	92,6	-157	-19,7	-2,2	
dont en établissement	523	60,8	456	66,0	-67	-12,8	-1,4	
dont en institut	274	31,9	184	26,6	-90	-32,8	-3,9	
Détachement	23	2,7	16	2,3	-7	-30,4	-3,6	
MAD	35	4,1	30	4,3	-5	-14,3	-1,5	
Disponibilité	4	0,5	5	0,7	1	25,0	2,3	
Recherche d'affectation	1	0,1		0,0	-1	-100,0	-	
Ensemble	860	100	691	100	-169	-19,7	-2,2	

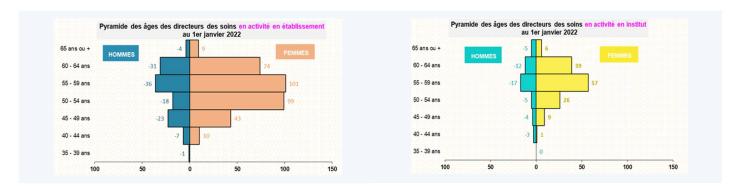
détachements. > Hors mises à disposition et disponibilités, un peu plus de la moitié (52,8 %) des directeurs des soins sont coordonnateurs généraux des activités de soins en 2022 (ils représentaient 46,3 % en 2012).



Si le principal emploi des DS se concentre sur la coordination générale des activités de soins (52,8 %), dans cet emploi les femmes ne sont pas majoritaires. Parmi les 474 femmes exerçant en établissement, 248 sont coordinatrices générales des activités de soins, soit 52,3 %. A contrario, sur 166 DS hommes exerçant en établissement, 90 sont coordonnateurs généraux des activités de soins, soit 54,2 % d'entre eux.

2.2. Un corps toujours très féminisé et demeurant âgé.

Près de 75 % des DS sont des femmes et 61,1 % des DS sont âgés de 55 ans et plus en 2022, cette proportion atteint même 73,9 % chez les DS exerçant en institut.



Le vieillissement progressif observé chez les DS ces dernières années s'est sensiblement stabilisé, en moyenne, l'âge moyen relevé chez les directeurs des soins exerçant en institut est de 57,6 ans (57,7 ans au 1er janvier 2021) contre 55,6 ans (+ 0,2 an en un an) pour les DS en activité en établissement.

2.3. La majorité des DS sont positionnés en Hors classe.

Chez les **directeurs exerçant en établissement**, les coordonnateurs généraux des activités de soins sont majoritairement en hors classe, à hauteur de 58,9 % (57,6 % en 2021) et 22,2 % sur emplois fonctionnels (22,6 % en 2021). Chez les DS non coordonnateurs, 51,7 % sont en hors classe, ils représentaient 52,3 % en 2021.

Chez les directeurs exerçant en institut, parmi les coordonnateurs/directeurs d'instituts de formation, 7,1 % sont sur un emploi fonctionnel (ils représentaient 6,7 % en 2021) et 80,2 % sont en hors classe (75,8 % en 2021). Les directeurs d'un institut de formation sont, quant à eux, majoritairement en hors classe (82,8 %, contre 86,2 % en 2021).

Parmi les 93 emplois fonctionnels autorisés, 84 directeurs des soins occupent un emploi, soit 90,3 % d'emplois pourvus (75 directeurs exerçant en établissement et 9 directeurs exerçant en institut).

L'ancienneté moyenne dans le corps des DS en établissement ou institut est de 8,1 ans.

- Coordinateurs généraux (activités de soins): 8,5 ans
- DS non coordonnateurs: 4,8 ans
- Direction/Coordination (instituts de formation): 9,9 ans
- Direction d'un institut : 8,9 ans

Quel que soit l'emploi, les hommes ont une ancienneté moyenne dans le corps plus élevée, de 9,0 ans contre 7,9 ans pour les femmes (la médiane se situe à 8 ans pour les hommes, 7 ans pour les directrices femmes).

3. Directeurs des soins en position de détachement, mise à disposition ou disponibilité.

- ➤ 16 DS détachés en 2022, en diminution depuis 2012 (- 30,4 %, 3,6 % en moyenne par an).

 Parmi ces 16 détachements, cinq concernent des directeurs des soins en détachement en qualité de stagiaire après avoir passé le tour extérieur pour l'accès au corps des directeurs d'hôpital.
- > 30 directeurs des soins mis à disposition en 2022, soit 4,3 % du corps. Depuis 2012, leur effectif a diminué de 14,3 % sur l'ensemble de la période et de 1,5 % en moyenne annuellement.
 - > 5 DS en disponibilité en 2022.

Directeurs détachés **Directeurs MAD** Directeurs en disponibilité > 80 % de femmes > 100 % de femmes 62,5 % de femmes Parmi les directrices des soins, 1,9 Parmi les directrices des soins, 4 disponibilités pour % sont détachées, contre 3,4 % 4,7 % sont mises à disposition, convenance personnelle et 1 chez les hommes directeurs des contre 3,4 % chez les hommes disponibilité de droit. soins. directeurs des soins.

L'âge moyen le plus élevé est relevé chez les DS mis à disposition avec 60,2 ans (59,9 ans en 2021), atteignant même 60,4 ans chez les hommes. L'âge moyen des DS détachés a également progressé de 0,5 an (57,4 ans, contre 56,9 ans en 2021) alors que les DS en disponibilité rajeunissent 54,6 ans en moyenne en 2022, contre 55,0 ans en 2021.

Ancienneté moyenne dans le corps des directeurs des soins :

Directeurs détachés	Directeurs MAD	Directeurs en disponibilité				
> 11,6 ans	> 13,7ans	> 5,6 ans				
Les femmes ont une ancienneté dans le corps plus importante, 12 ans, contre 10,8 ans chez les hommes.	13,9 ans chez les femmes MAD, contre 13 ans chez les hommes MAD.					

Pour comparaison, les directeurs de soins exerçant en établissement ou institut ont une ancienneté moyenne dans le corps de 8,1 ans (7,9 ans pour les femmes et 9 ans pour les hommes).

Ancienneté moyenne dans la position statutaire :

Directeurs détachés	Directeurs MAD	Directeurs en disponibilité			
> 2,8 ans	> 4,8 ans	> 1,6 an			
Variant de 2 mois à 11,2 ans.	Variant de 3 mois à 12,6 ans.	Variant de 2,2 mois à 3,5 ans.			
2,9 ans pour les femmes, contre 2,7 ans pour les hommes.	4,9 ans, contre 4,3 ans pour les hommes.				

Mis à disposition, les directeurs relèvent principalement de la Fonction publique d'Etat pour 70 % d'entre eux, avec majoritairement des directeurs mis à disposition en agence régionales de santé (ARS). Chez les DS détachés, la répartition est plus dispersée, avec 31,3 % des DS détachés dans la Fonction publique Hospitalière.



En détachement, les DS peuvent exercer les fonctions de directeurs adjoints au sein d'un établissement public de santé, mais également des fonctions de responsable de filière formation par exemple ou encore exercer des fonctions de directeurs dans des associations. Concernant les DS mis à disposition, pour deux tiers d'entre eux, il s'agit de conseillers pédagogiques et techniques régionaux ou nationaux, mais également des coordonnateurs généraux d'activités des soins ou coordonnateurs d'instituts de formation, ou encore des permanents syndicaux.

4. Mobilité et mouvements des DS entre le 1er janvier 2021 et le 1er janvier 2022.

- Changement de position statutaire : 2,6 % des DS enregistrent un changement de position statutaire en 2021. Pour la majorité, il s'agit de directeurs qui quittent leur activité en établissement hospitalier ou en institut pour un détachement, une mise à disposition ou une disponibilité.
- ❖ <u>Changement d'emploi</u>: **10,1** % des DS, présents entre le 1^{er} janvier 2021 et le 1^{er} janvier 2022, ont effectué une mobilité fonctionnelle. La majorité de ces changements observés concernent des DS non coordonnateurs en établissement qui deviennent coordonnateurs généraux des activités de soin.
- ❖ Mobilité régionale : 4,3 % des DS, présents entre le 1^{er} janvier 2021 et le 1^{er} janvier 2022, ont effectué une mobilité géographique.

5. Entrées et sorties de corps des DS, une progression constante des entrées depuis 2015, stoppée en 2021.



5.1 Les entrées.

Le concours : unique mode d'entrée dans le corps des DS, même si les détachements sont possibles. Si entre 2012 et 2021, l'âge moyen d'entrée dans le corps est assez irrégulier, variant de 47,5 ans en 2017 (plus faible âge observé) à 50,3 ans en 2013 (âge moyen d'entrée le plus élevé), il est plus proche des 49 ans ces dernières années.

5.2 Les sorties du corps.

Depuis 2012, **556 directeurs des soins sont sortis définitivement du corps**, dont 511 pour cause de départs à la retraite, soit 91,9 % du total des sorties. En 2021, 60 directeurs ont quitté le corps, 54 pour un départ en retraite.

Motif de sortie au cours de l'année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Retraite	58	48	32	52	42	56	72	52	45	54
Titularisation corps des D3S			2	1	1		1	1	1	1
Titularisation corps des DH	1	4	1	1	1	3	3	1	2	2
Décès	1	2	1			1	1	2		1
Radiation	3					2				
Intégration dans une autre administration									1	1
Démission	1									
Rupture conventionnelle										1
Ensemble	64	54	36	54	44	62	77	56	49	60
Age moyen des départs en retraite	62,1	62,8	62,1	62,4	62,7	63,0	63,1	62,3	63,4	63,4
	ans									
Effectif du corps au 1er janvier	860	830	806	810	792	778	748	720	712	716
Taux de départ à la retraite	6,7	5,8	4,0	6,4	5,3	7,2	9,6	7,2	6,3	7,5

L'âge moyen des départs à la retraite, qui poursuivait une progression depuis 2015, et qui avait enregistré un petit recul en 2019 est repassé à 63,4 ans en 2020 et 2021.